



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Nombre de lits fermés et ouverts sur les trois quinquennats précédents

Question écrite n° 489

Texte de la question

M. Victor Catteau prie M. le ministre de la santé et de la prévention, de lui indiquer le nombre de lits fermés et le nombre de lits ouverts sur trois périodes et d'indiquer pour chacune de ces périodes les nombres pour chaque année (en distinguant les lits d'hôpitaux et les lits de réanimation). Les périodes concernées sont le quinquennat de Nicolas Sarkozy (2007-2012), le quinquennat de François Hollande (2012-2017), le quinquennat d'Emmanuel Macron (2017-2022).

Texte de la réponse

La direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques publie chaque année un ouvrage intitulé « Les établissements de santé ». L'édition 2022, comme les précédentes éditions, est accessible sur le site internet du ministère de la santé et de la prévention : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/ES2022.pdf>. Elle comprend de nombreuses fiches thématiques et présente, comme chaque année, un état des lieux des capacités d'accueil et de l'activité des établissements de santé avec une partie dédiée aux soins critiques. En 2022, ce panorama des établissements restitue également l'impact de la crise sanitaire et des mesures mises en place sur les hôpitaux et cliniques. Les données chiffrées sont accessibles via le lien suivant : <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/publications-documents-de-reference-communique-de-presse/panoramas-de-la-drees/les-etablissements#toc-donn-es>.

Données clés

Auteur : [M. Victor Catteau](#)

Circonscription : Nord (5^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 489

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé et prévention

Ministère attributaire : Santé et prévention

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 août 2022](#), page 3644

Réponse publiée au JO le : [29 novembre 2022](#), page 5850